

Développement et animation de projets territoriaux

RNCP39684 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTSA — Brevet de technicien supérieur agricole
Code(s) NSF	332t, 341, 340t
Formacode(s)	12514, 12522, 13016
Code(s) ROME	K1404, K2111, K1802, E1107
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

22 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 22 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGELAP LA TOUCHE	777866120 00010	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISONS FAMIL EDUC ORIENT	335036463 00024	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION MAISON FAMILIALE GUGNECOURT	388628943 00010	Former et organiser l'évaluation
ASSO GEST MAISON RURALE	312610272 00014	Former et organiser l'évaluation
ENSEIGNEMENT PROMOTION AGRICOLE GENERAL	775804560 00016	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA DE CROIX-RIVAIL	199726167 00018	Former et organiser l'évaluation
EPLEFPA HAUTE CORREZE	191900877 00017	Former et organiser l'évaluation
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE PAU MONTARDON (EPLEFPA) - LEGTA DE PAU-MONTARDON	196402200 00014	Former et organiser l'évaluation
LEGTA LONS-LE-SAUNIER MANCY	193908092 00011	Former et organiser l'évaluation
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE HORTICOLE	199740978 00010	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 22 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp39684-developpement-et-animation-de-projets-territoriaux/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La notion de développement des territoires fait partie depuis longtemps des grands enjeux de la société. Ainsi, les métiers et emplois d'agents de développement, notamment en milieu rural, apparaissent dans les années 1980, avec l'institutionnalisation du développement local, pour la mise en œuvre de politiques d'aménagement, comme par exemple les Plans d'aménagement rural (PAR).

Ces dernières années, la réforme des politiques publiques, mais aussi les orientations pour la réduction des déficits, la modification des modes de financement, les nouvelles phases de décentralisation et la loi de Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), ont eu des effets sur les emplois d'animation et de développement et les ont fait évoluer au-delà de postes dans la fonction publique ou soutenu par des fonds publics.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur en « Développement et animation de projets territoriaux » exerce, selon son statut et la structure qui l'emploie, différentes activités :

Réalisation d'un diagnostic préalable au projet d'un territoire ou d'une structure

- Construction d'une méthode participative d'analyse de données
- Collecte et enregistrement des données
- Traitement et analyse des données

Appui à la mise en œuvre du projet d'un territoire ou d'une structure

- Co-construction d'un projet en lien avec les orientations territoriales et les attentes des acteurs
- Etablissement d'un plan d'actions
- Accompagnement du déroulement opérationnel du projet
- Suivi du projet
- Réalisation des actions d'accompagnement individuelles ou collectives

Conduite d'actions de communication, de promotion et d'animation

- Communication avec les partenaires, les élus, les porteurs de projet
- Elaboration d'un plan de promotion
- Animation et participation à des événements

Organisation du travail et formation

- Organisation du travail et éventuel encadrement ou animation d'une équipe
- Encadrement d'une équipe projet
- Animation d'ateliers participatifs, d'information et de formations

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Diagnostic de territoire : conduire un diagnostic partagé en réponse à une demande territoriale ou sociale

- Elaboration d'une méthode de diagnostic
- Réalisation d'un diagnostic (enquête, traitement de données, analyse)
- Présentation d'un diagnostic

Conduite d'un projet de territoire ou de structure : conduire un projet en réponse à une demande individuelle ou collective

- Planification des étapes d'un projet
- Mobilisation d'un réseau de partenaires territoriaux
- Réalisation d'évaluations de suivi de projet

Accompagnement des acteurs d'un projet de territoire ou de structure : accompagner et/ou conseiller les acteurs dans leur prise de décision et dans la conduite de leurs projets

- Appui aux porteurs de projet dans l'élaboration d'un dossier technique et financier
- Conduite d'une médiation, d'un atelier participatif ou d'une séance d'information ou de formation, d'une négociation.
- Rédaction d'un argumentaire ou d'une note d'aide à la décision

Communication, l'animation et la promotion : communiquer pour s'assurer du bon déroulement et/ou de la bonne visibilité d'un projet ou d'une structure

- Elaboration d'une stratégie de communication
- Animation d'un événement
- Optimisation de la gestion des flux rédactionnels sur la toile

Organisation du travail : organiser les activités du projet ou de la structure pour atteindre les objectifs fixés

- Prévision des moyens humains nécessaires à la conduite d'un projet ou d'une structure

- Planification des activités
- Coordination d'une équipe de travail

Blocs de compétences

RNCP39684BC01 — S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

LISTE DE COMPÉTENCES

- Saisir les enjeux de la réalité socio-économique
- Se situer dans des questions de société
- Argumenter un point de vue dans un débat de société

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un écrit.

RNCP39684BC02 — Construire son projet personnel et professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'engager dans un mode de vie actif et solidaire
- S'insérer dans un environnement professionnel
- S'adapter à des enjeux ou des contextes particuliers
- Conduire un projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39684BC03 — Communiquer dans des situations et des contextes variés

LISTE DE COMPÉTENCES

- Répondre à des besoins d'information pour soi et pour un public
- Communiquer en langue étrangère
- Communiquer avec des moyens adaptés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en oeuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39684BC04 — Conduire un diagnostic de territoire préalable à un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

- Définir le cadre du travail pour le diagnostic à conduire
- Traiter les données collectées
- Produire une synthèse de diagnostic

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39684BC05 — Mettre en place la communication professionnelle d'un projet ou d'une structure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Elaborer un projet de communication
- Animer un événement
- Mettre en œuvre la communication externe d'une structure

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39684BC06 — Organiser le travail pour les activités d'une structure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Mobiliser un environnement numérique au service du travail collectif
- Fédérer un collectif de travail
- Organiser les activités d'un collectif de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39684BC07 — Conduire un projet de territoire ou de structure

LISTE DE COMPÉTENCES

- Elaborer une stratégie de réalisation d'un projet
- Mettre en œuvre un projet
- Conduire l'évaluation d'un projet
- Communiquer dans un projet

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un oral.

RNCP39684BC08 — Accompagner les acteurs du territoire dans leurs projets

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contribuer à la qualité du dialogue territorial
- Apporter un appui économique et juridique à un porteur de projet
- Formuler un conseil dans un contexte de transitions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités sont définies par le règlement d'examen.

Pour les établissements mettant en œuvre les modalités de contrôle certificatif en cours de formation (CCF), l'équipe pédagogique organise les contrôles certificatifs, conformément au plan d'évaluation défini contractuellement avec le président de jury et aux règles permettant d'assurer la cohérence du dispositif. Le plan d'évaluation est remis au candidat en début de cycle de formation.

Pour les évaluations sous forme d'épreuves ponctuelle terminale et pour les candidats libres, l'épreuve prend la forme d'un écrit.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le technicien supérieur en "Développement et animation de projets territoriaux" exerce des missions dans les secteurs des études et du développement territorial, de l'économie publique et sociale, des services et de la médiation.

La caractéristique principale de ce champ professionnel reste la diversité qui dépend :

- Des catégories d'employeurs : collectivités territoriales, administrations, entreprises, associations, chambres consulaires, bureaux d'études... ;
- De la taille de l'organisme employeur ;
- Des secteurs d'activité des services : social, insertion, culture, loisirs, tourisme, développement rural, environnement ;
- Des fonctions : gestion de projets, animation, gestion d'une petite structure...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les différentes appellations des emplois peuvent être :

- animateur, coordonnateur de projet ;
- animateur de territoire, de structure, de développement local, d'association de prestation de services ;
- assistant chef de projet ;
- chargé de développement local (ou agent chargé de développement) ;
- responsable de structure (avec expérience professionnelle).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 266 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	20 881
Jugés difficiles à recruter	49 %

Emplois saisonniers	13 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour entrer en formation en voie scolaire ou en apprentissage, le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4. Les candidats ayant suivi une formation à l'étranger peuvent être admis sous certaines conditions.

Pour entrer en formation en formation professionnelle continue, le candidat peut aussi se présenter après deux années d'activité professionnelle à plein temps.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le président du jury de chaque spécialité est un membre du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux. Il est nommé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture. Il est assisté par des présidents-adjoints nommés par l'autorité académique en charge de l'organisation de l'examen.

Le jury est composé, pour deux tiers au moins, d'enseignants d'établissements agricoles publics ou privés sous contrat justifiant sans dérogation possible des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparatoire au brevet de technicien supérieur agricole, et, pour un tiers au maximum, d'employeurs ou de salariés des professions concernées et de personnalités compétentes.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 200 €
Selon la branche	6 000 € – 8 508 €
Prise en charge	Branches concernées
8 200 €	Valeur par défaut · 204 branches
8 508 €	CPNE Travail Temporaire, CPNEF ECLAT, CPNEFP de l'enseignement privé indépendant, CPNEFP des commerces de gros
6 865 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC), CPNEF des organismes de tourisme, CPNEFP hôtellerie de plein air
7 500 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2030
Date de dernière délivrance possible	30/11/2032

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP38652

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39684/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	30
Organismes gestionnaires (CFA)	26
Organismes formateurs	27
Régions couvertes	12
Départements couverts	25
Organismes certifiés Qualiopi	27
Sessions	de 08/2025 à 06/2030

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).